



SYNDICAT FORCE OUVRIERE DE CLEON



Fax : : 01 76 86 76 53

Tél. : 01 76 86.85 40

fo.cleon@renault.com

Syndicat Force Ouvrière N°9

Le jeudi 20 Mars 2008

Déclaration Force Ouvrière sur le projet bilan social 2007

Pour F.O., la politique d'emploi développé par la Direction sous couvert d'être lié à la stratégie de l'Entreprise s'est traduite pour les salariés (notamment pour les opérateurs) par une polyvalence accrût permettant de faire face à un manque d'effectif qui n'a pas été comblé par les détachements et mobilités inter sites.

Pour F.O., cette polyvalence est un critère privilégié par la Direction pour le développement du professionnalisme des opérateurs.

En ce qui concerne les apprentis ou les stagiaires écoles, il s'agit pour F.O. de personnes qui sont trop souvent assimilés à du personnel au même titre que des RENAULT ; alors qu'ils devraient, tous, pouvoir évoluer dans un parcours pédagogique abordant les différents aspects du travail en Entreprise.

De plus, hormis la catégorie ingénieurs et cadres qui ne semble pas être touché par un nombre de promu à la baisse, nous nous interrogeons sur la volonté de l'usine à proposer des parcours motivant à l'ensemble des salariés.

Enfin, le nombre de démission, est en constante augmentation et en particulier chez les APR et CU ce sont des éléments inquiétants sur l'attractivité des postes de travail.

La rémunération et la reconnaissance des salariés de Cléon ne sont toujours pas à la hauteur de leur contribution aux efforts exigés par le plan de notre PDG, appelé contrat 2009.

L'occupation de plusieurs postes, la polyvalence ou la flexibilité sont autant d'éléments qui doivent être pris en compte pour valoriser le travail fournit par le personnel.

Encore une fois, nous constatons que c'est la catégorie « ingénieurs et cadres » qui profite de l'augmentation de leur rémunération mensuelle moyenne contrairement aux APR.

En ce qui concerne les conditions d'hygiène et de sécurité, les pressions sur les accidentés du travail pour lesquels nous avons déjà eu l'occasion de nous exprimer, et de façon plus factuelle l'augmentation des accidents du travail pour un nombre d'heures travaillés à la baisse en 2007, dont les APR sont une fois de plus la catégorie la plus touchée, reste un axe de progrès très important à réaliser.

L'aspect RH et en l'occurrence celui de la qualité du management avec le déploiement du dossier de l'UET est toujours très mal vécu par les CUET. La charge de travail est trop importante pour permettre aux CUET d'être plus proche des salariés qui composent leur UET.

Entre une hiérarchie trop occupée avec la mise en place du dossier de l'UET et trop figée sur les indicateurs de production et des salariés de plus en plus engagés à leur(s) poste(s) de travail, il s'agit pour Force Ouvrière d'une situation qui devient de plus en plus préoccupante si elle continuait à évoluer dans ce sens.

Pour toutes ses raisons, Force Ouvrière donnera un avis défavorable à ce bilan social 2007

Comité Central d'Entreprise

Compte rendu du 12 mars 2008

Projet de rachat du fond de commerce et de l'immobilier de la FAC

Le rachat se fait via une filiale détenue à 100% par Renault ; les éléments achetés comprendront le terrain et le bâtiment, les stocks, les contrats clients et fournisseurs sous réserve d'acceptation par ces derniers.

F.A.C. conserve à sa charge les passifs sociaux et fiscaux et certains litiges.

La dénomination retenue est Fonderie de Normandie, cette filiale dépendra de la Direction des Fabrications Mécaniques.

Il est envisagé que la filiale poursuivre les activités de fusion, moulage, et de finition réalisées par la FAC.

Des investissements, principalement de remise à niveau, seront réalisés. Des échanges et des comparaisons seront effectués avec la fonderie de Pitesti.

Tout comme dans les fonderies de Pitesti et de Busan, le système de production Renault sera implanté.

L'ensemble des salariés sera transféré dans la filiale. Dans ce cadre, RENAULT maintiendra l'emploi sous CDI pour les salariés de la FAC, soit à Cléon, soit dans d'autres unités de production RENAULT en particulier en Haute Normandie.

Le rachat du fond de commerce et de l'immobilier, et, le transfert des salariés dans la filiale seront effectif au 1^{er} avril 2008.

Lors du CCE du 12 mars, Force Ouvrière a donné un avis favorable à ce projet.